

Académie de BORDEAUX

Collège Lucie Aubrac

40260 LINXE

0401015L

☎ 05 58 42 09 68

📠 05 58 42 09 77

Ce.0401015l@ac-bordeaux.fr

Procès-verbal du Conseil d'administration du 20 février 2020

A 17h30, Madame la principale constate que le quorum est réuni, avec 15 membres présents (14 votants et un invité : M. SARRAILH, enseignant stagiaire) et ouvre la séance. Le secrétariat de séance est assuré par Mme Stéphanie LAPARADE, parent d'élève.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du précédent CA (du 28/11/2019)
2. Préparation de la rentrée 2020 : présentation de la Dotation Globale Horaire (préparée en Commission Permanente)
3. Questions pédagogiques
4. Questions financières
5. Informations diverses
6. Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé.

1. Approbation du PV du précédent CA (du 28/11/2019)

Adopté à l'unanimité

Vote pour l'acte N° 20

POUR : 14

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

2. Préparation de la rentrée 2020 : présentation de la Dotation Globale Horaire

La ventilation de la DGH a été étudiée en Conseil Pédagogique puis en Commission Permanente.

Le document relatif à la préparation de la DGH 2020-2021 est projeté aux membres du CA. Ce document synthétique permet de visualiser la ventilation selon les obligations réglementaires, les moyens disponibles et les projets des équipes pédagogiques. Un document papier est également distribué.

Mme Lesterlin informe que la structure étudiée est susceptible d'être modifiée au mois de juin, en fonction d'arrivées ou de départs d'élèves de notre secteur. Il apparaît que le niveau 4^{ème} sera en forte tension à la rentrée, avec d'ores et déjà 30 élèves dans chacune des 4 divisions, sachant que tous les élèves ULIS sont pris en considération séparément ; ils seront 5 au niveau 4^{ème} à la rentrée prochaine. Par ailleurs, 5 élèves accompagnés d'AESH arriveront également au niveau 4^{ème} à la prochaine rentrée, cette présence humaine ne peut pas non plus être prise en compte, ce qui engendre des conditions de travail parfois très inconfortables, et un nombre d'occupants par salle pouvant aller jusqu'à 33 personnes (30 élèves, 2 AESH et l'enseignant).

Le calcul de la DGH tient compte des prévisions d'effectifs validées par le Rectorat, soit 4 divisions de 6^{ème} (pour 103 élèves), 4 divisions de 5^{ème} (pour 100 élèves), 4 divisions de 4^{ème} (pour 120 élèves) et 4 classes de 3^{ème} (pour 96 élèves). Ces prévisions d'effectif sont complétées par 13 élèves en ULIS ; pour l'attribution de moyens, ces élèves sont considérés comme faisant partie d'une classe spécifique ; ils ne sont donc pas pris en compte dans leur niveau de référence.

Les effectifs évoluent donc toujours de façon positive, les prévisions faisant apparaître 12 élèves supplémentaires.

Les premiers choix de répartition arrêtés en Conseil Pédagogique permettent les aménagements suivants :

- En Français sur le niveau 6^{ème}, l'écart entre horaire légal de la discipline et horaire réel se justifie par l'aide personnalisée qui représente 1 h en plus par semaine et par classe.
- En 6^{ème} et 3^{ème}, l'AP maths s'organisera comme cette année en une configuration 2classes/3professeurs.
- En Sciences en 6^{ème} : chaque élève doit avoir 4 heures de sciences mais les horaires sont répartis entre les 3 disciplines concernées (Technologie, Physique-Chimie et SVT), les professeurs assurant éventuellement l'enseignement en fin de cycle 3 dans une discipline dite « complémentaire ». Dans la projection actuelle, l'enseignant de technologie assurera aussi la Physique-chimie.
- Le renouvellement du dispositif « devoirs faits », très investi cette année par les élèves qui sont nombreux à en bénéficier. Les professeurs et la vie scolaire sont mobilisés.

- Le reste de la marge d'autonomie est consacrée aux dédoublements pour le niveau 4^{ème}, particulièrement en tension : sur les disciplines linguistiques pour favoriser l'oral (LV1, LV2, Français) ainsi que sur les disciplines scientifiques (Mathématiques, Physique-Chimie, SVT et Technologie).
- Latin en cycle 4 : 2h en 5^{ème} et 4^{ème}, 3h en 3^{ème}.

La répartition des services permet à tous les titulaires d'effectuer l'ensemble de leur service dans l'établissement, à l'exception d'un poste de Technologie partagé avec un autre établissement (CSD de 8h) et occupé depuis quelques années par un contractuel.

Elle fait apparaître également de nouveaux besoins : 5 Blocs de Moyens Provisoires (10h en Français / 12h en Histoire-géographie EMC, 14h en Espagnol, 5h30 en Mathématiques, 8h en SVT).

Mme Lesterlin informe que le DASEN porte une attention effective à cette situation. Elle espère pouvoir renouveler pour le niveau 4^{ème} la même opération qui lui a permis d'ouvrir une division supplémentaire en 5^{ème} le 12 juillet : tous les moyens alloués aux dédoublements et une partie du dispositif Devoirs Faits ont été récupérés et abondés par une enveloppe spécifique de la DSDEN. Elle souhaite pouvoir anticiper cette projection dès le mois de juin pour préparer plus sereinement la rentrée (répartition de services et besoins) et la faire valider au dernier CA prévu le 25 juin.

Du fait des variations possibles de besoins, il ne sera pas demandé de support stagiaire pour ne pas se retrouver dans la situation actuelle en Espagnol : 20h assurées par la titulaire, également tutrice ; 10h assurées par la stagiaire ; 2h30 apparues avec la nouvelle division et assurées par une contractuelle.

Les représentants des parents d'élèves et les enseignants envisagent d'adresser un courrier au DASEN pour exprimer leurs inquiétudes pour ce niveau de 4^{ème}.

3. Questions pédagogiques

- Projet de sortie scolaire à San Sebastian pour tous les élèves de 4^{ème}. Ce projet est mené par l'enseignante stagiaire dans le cadre de sa formation. Cette sortie est préparée en classe et aura lieu le 23 juin. Le budget est de 1736€. Le transport (1136€) est pris en charge par le collège. La visite de l'aquarium est répartie entre les familles (5€/élève) et le FSE (1€/élève).

Vote pour l'acte N° 22 (budget de la sortie)

POUR : 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Vote pour l'acte N° 18 (don du FSE)

POUR : 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

- Engagement du collège dans une démarche de développement durable, en vue d'une labellisation par le Rectorat. De nombreuses actions ont lieu depuis plusieurs années au collège. Le premier objectif est de les mettre en cohérence et de les rendre visible. Le second objectif est d'insuffler une véritable politique générale autour de ces thématiques. Une première réunion d'équipe regroupant les différents acteurs de l'établissement, a eu lieu en janvier avec l'accompagnement des services du Rectorat pour lancer le projet.
- Projet de l'atelier musique : création de chansons, enregistrement en studio, partenariat avec une école de la Jamaïque, conférences au collège sur le reggae, pour tous les élèves de 5^{ème}. Une convention doit être signée avec LMA pour une partie de ce projet.

Vote pour l'acte N° 21

POUR : 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

- Quelques modifications du Règlement Intérieur sont proposées, afin de le faire correspondre le mieux possible avec la réalité de l'établissement : horaires des cours (des erreurs n'avaient pas été rectifiées lors de l'impression) ; forfait de demi-pension (les DP2 et DP3 n'apparaissaient pas) ; horaires des retenues : toujours indiquées le mercredi après-midi alors qu'elles ont lieu depuis 4 ans de 17h à 18h.

Il sera également inséré une mention relative à la RGPD, au bas de la première page du carnet.

Vote pour l'acte N° 19

POUR : 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Agenda de fin d'année :

- 10/03 : Réunion des parents de 3^{ème} pour présenter et préparer le séjour linguistique à Barcelone
- 12/03 : Formation au collège « accompagnement pédagogique des élèves à besoins particuliers »
- 17/03 : Journée irlandaise à l'occasion de la Saint-Patrick
- 19 et 20/03 : Résidence d'artiste, conférences sur le reggae pour les élèves de 5^{ème}
- Du 23 au 27/03 : Semaine de la Presse
- 26/03 : Visite de la CMA à Mont de Marsan pour 26 élèves de 4^{ème} et 3^{ème}

- 27/03 : Accueil de 3 chefs autochtones auprès des élèves de 5^{ème} (projet Enfants Gardiens de la Terre)
- Du 30/03 au 03/04 : voyage à Barcelone pour tous les élèves de 3^{ème}
- 07/04 : Formation au collège (2^{ème} journée pour la pédagogie coopérative)
- 14/04 : CA pour le compte financier
- 16/04 : voyage lecture des élèves du cycle 3 à Léon
- 11 et 12/05 : Brevet Blanc n°2
- 15/05 : atelier musique à St-Vincent de Tyrosse (LMA) et concert le soir pour les parents
- 28/05 : chorale à Pontonx, toute la journée pour la répétition, et concert à 20h
- 03/06 : ORAL DU BREVET. Pas de cours ; les 3^{ème} viennent sur convocation.
- 10 et 12/06 : sauvetage côtier pour tous les élèves de 4^{ème}, à la plage de Saint-Girons. Les MNS interviendront auprès des élèves au collège la semaine précédente pour une première information et sensibilisation. Lors du déplacement sur site, plusieurs ateliers sont proposés, comprenant le sauvetage côtier et la protection de la dune.
- Du 08 au 23/06 : Conseils de classe et procédures d'orientation
- 22/06 : journée de l'AS pour les 50 élèves les plus assidus et engagés.
- 23/06 : sortie à San Sebastian pour tous les élèves de 4^{ème}
- 25/06 : CA pour la préparation de rentrée
- 29 et 30/06 : DNB

4. Questions financières (point présenté par Mme TOUTON)

- Convention de prestation de service avec le lycée Montesquieu de Bordeaux pour la réalisation de la paye des contrats aidés et des agents contractuels de droit public recrutés par les EPLE.

Vote pour l'acte N° 17

POUR : 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

5. Informations diverses

Pendant les vacances de Noël, les services techniques de Linxe ont sécurisé les abords de l'établissement et fluidifié la circulation autour du rond-point en implantant des potelets sur le parvis de l'établissement d'un part, permettant aux élèves d'arriver ou sortir du collège en toute sécurité, et en disposant 3 jardinières empêchant désormais de stationner sur ce rond-point. Après des années d'attente, c'est un événement dont tout le monde se réjouit.

6. Questions diverses

Aucune question n'a été soumise au Conseil d'Administration

La séance est levée à 19h

La secrétaire de séance
Mme LAPARADE

La présidente
Mme LESTERLIN


